



CIRCULAIRE n° 2 - 2017 :

Monaco, le 11/01/2017

Mesdames et Messieurs du Corps Consulaire Honoraire en Principauté,
Chers amis,

Lors du discours et de la cérémonie des vœux au Corps Consulaire, le lundi 9 janvier 2017, de M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, vous avez été informés de la tenue prochaine de la 2^{ème} « Réunion plénière ».

L'A.C.H.M a aujourd'hui le grand plaisir de vous confirmer la tenue de cette 2^{ème} « Réunion plénière » entre le Corps Consulaire Honoraire de Monaco et le Gouvernement Princier.

Cette deuxième rencontre se déroulera **le mardi 7 mars 2017 de 9h30 à 13h dans le salon Eiffel de l'Hôtel Hermitage**. Elle se prolongera par un déjeuner qu'offre le Gouvernement dans le salon Belle-Epoque.

Comme vous l'avez compris lors de la 1^{ère} Réunion organisée en 2015, cet évènement est le prolongement d'un long processus mobilisant beaucoup d'énergie et de temps, aussi bien du côté de la direction de l'A.C.H.M que de celui du Département des Relations Extérieures et de la Coopération, et appuyé par le Ministre d'Etat.

Par notre souci permanent d'efficacité, commun à tous les Consuls Honoraires à Monaco, il nous paraît toujours de plus en plus déterminant et judicieux, qu'en un seul lieu, et en un jour, tous les membres de l'A.C.H.M puissent s'asseoir avec le Gouvernement monégasque. Afin de s'écouter et d'échanger des idées ; afin de s'impliquer plus, et discuter tout ce qui permettra de connaître les ambitions du Gouvernement, et l'horizon qui se dessine pour la Principauté.

Ainsi, toujours mieux informés, et toujours mieux compris, les Consuls Honoraires pourront accomplir, avec encore plus de panache, leurs nombreuses responsabilités. Celle de servir leurs communautés. Celle de promouvoir les pays qu'ils représentent en Principauté mais aussi de celle-ci à l'étranger, avec toutes les retombées positives sur les relations bilatérales, que vous pouvez imaginer.

Ce rendez-vous, d'une importance capitale et que nous souhaitons annuel, donnera aussi l'occasion de remercier solennellement le Gouvernement monégasque de son indéfectible soutien au corps consulaire, et de sa ferme volonté d'impliquer l'A.C.H.M dans les choix stratégiques du pays. La participation de l'organisation, de façon permanente, aux travaux du C.S.A en est l'exemple le plus éclatant.



Dans ces conditions, il fait sens que nous soyons tous présents à cette rencontre. Nous montrerons ainsi notre ferme volonté de concertation et de transparence avec le Gouvernement d'une part, et de l'autre, notre profonde reconnaissance envers des hauts responsables qui nous font l'honneur de partager une grande partie de journée avec nous.

Le programme définitif de la journée ainsi que le formulaire d'inscription vous seront adressés très prochainement mais nous vous demandons de bien vouloir vous bloquer cette date importante.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs du Corps Consulaire Honoraire, chers amis, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Moustapha El-Solh



Consul Honoraire du Liban
Président de l'A.C.H.M